

# Godefroy

## Thomas et Jean



Jacques Saintonge

**I**l n'y a plus de Godefroy à Trois-Rivières. Pourtant, cette famille a été la première à s'y implanter, suivie de près de celle des Hertel et de celle des Leneuf. Toutes trois ont profondément marqué l'histoire des origines trifluviennes mais ces noms ont été, depuis fort longtemps, rayés de nos lieux.

Bien avant l'immigration massive, qui ne commence pour ainsi dire qu'en 1634 avec la recrue percheronne de Robert Giffard, à une époque où la Nouvelle-France ne compte guère qu'une poignée de colons tels Nicolas Marsolet, Guillaume Couillard, Abraham Martin, Nicolas Pivert, Pierre Desportes, Jacques Hertel, Louis Hébert, Jean Nicolet, Olivier Le Tardif et quelques autres, trois personnages du nom de Godefroy font leur apparition simultanément ou presque de ce côté-ci de l'Atlantique. Ce sont les frères Jean et Thomas, ainsi que leur parent Jean-Paul, que Champlain emmène au pays vers 1626: tous trois deviendront interprètes auprès des nations indigènes et habiteront Trois-Rivières.

### Famille protestante transplantée à Rouen

Les frères Thomas et Jean Godefroy, note le Père Archange Godbout, appartiennent à une famille protestante transplantée à Rouen, mais originaire de la Trinité-du-Mont (Seine-Maritime), près de Lillebonne. Le titre de Lintot adopté par Jean, ajoute le généalogiste, ne permet aucunement de conclure qu'il fut originaire de cette localité.



Jean Godefroy

Thomas de Normanville et Jean de Lintot sont les fils de Pierre Godefroy, écuyer, et de Perrette Cavalier, demeurant au pays de Caux, en Normandie. Leur sœur Anne, qui épousa Jean Testard dit Lafontaine et Laforest, eut deux fils qui s'établirent au Canada: Jacques Testard de la Forest, chevalier de Saint-Louis et capitaine de la marine, marié à Montréal en 1659, à Marie Pournain, et Charles Testard de Folleville, marié aussi à Montréal en 1666, à Anne La Marque. Jacques, fils de Jacques, conquerra les mêmes titres que son père, prendra le surnom de de Montigny et le léguera à ses descendants.

### Venus avec Champlain en 1626

Thomas et Jean Godefroy auraient été emmenés en Nouvelle-France lors du onzième voyage de Champlain, en 1626. Cette année-là, celui-ci s'embarquait le 15 avril et arrivait à Québec le 15 juillet suivant. Malgré les protestations de quelques compagnons, Champlain décidait alors de raser son habitation afin d'en faire construire une plus grande. Pour leur part, les Godefroy partiront à la suite des missionnaires, apprendront différents dialectes et aideront ceux-ci à catéchiser les

indigènes, à diriger leurs prières et, parfois même, à leur administrer le baptême. Lors de l'occupation anglaise, de 1629 à 1632, ils ne quitteront pas la colonie et, plutôt que de retourner à Québec, préféreront vivre dans les bois à la manière des tribus qu'ils s'efforçaient d'instruire.

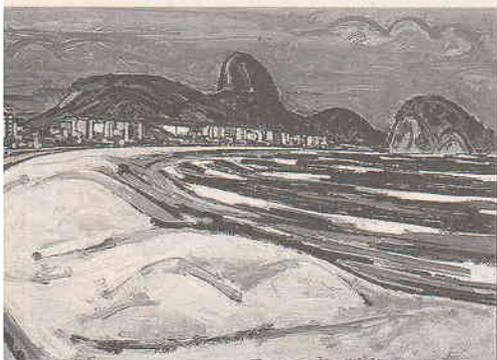
### Thomas, victime des Iroquois

Thomas, le cadet, né vers 1610, ne manquait pas de bravoure. Trois fois il tombera aux mains des Iroquois: tout d'abord en février 1641, avec son compagnon François Marguerie; de nouveau au printemps de 1648 et, finalement, en 1652. Cette troisième fois lui sera fatale. Le 19 août, il sera parmi les victimes de la malencontreuse sortie commandée par le gouverneur Duplessis-Kerbodot, en guise de représailles contre une attaque effectuée la veille par les Iroquois, et au cours de laquelle deux Français, Mathurin Guillet et le notaire Le Boujonnier, avaient été tués, et deux autres, le chirurgien Plassez et un nommé Rochereau, emmenés en captivité. En plus de Thomas Godefroy, l'expédition punitive du 19 août, désavouée par le commandant Pierre Boucher, coûtera la vie à Guillaume Isabel, Jean Poisson, Matris Belhomme, Jean Véron de Grandmesnil, Marin Terrier de Francheville, Jean Turcot, Emery Cailleteau et plusieurs autres. L'inventaire des biens de Thomas Godefroy sera dressé le 28 août suivant par le notaire Séverin Aneau.



**L'ingénieur Charles Godefroy de Tonnancour a grandement contribué au développement de l'industrie chimique au Canada durant la deuxième Guerre mondiale.**

**Ses obsèques ont eu lieu à Brossard le 21 décembre 2000.**



**Oeuvre de Jacques Godefroy de Tonnancour, peintre et entomologiste montréalais réputé qui est décédé à sa résidence d'Outremont le 13 janvier 2005, à l'âge de 88 ans.**

## Jean, seule souche des Godefroy du Canada

Jean Godefroy de Lintot est la seule souche des familles Godefroy du Canada et l'ancêtre d'une des plus anciennes familles de la colonie. Né au pays de Caux vers 1607, il a fait de Trois-Rivières son lieu de prédilection. Il y aurait œuvré plusieurs années avant même la fondation de la ville. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'il s'y soit fait concéder 200 arpents de terre par la Compagnie des Cent-Associés, dès le 3 décembre 1633. Jacques Hertel de la Fresnière en obtiendra une pareille superficie, le 16 décembre suivant. Godefroy et Hertel sont les deux premiers propriétaires de biens-fonds du poste que Lavolette viendra établir officiellement quelques mois plus tard.

Les notaires Piraube, Bancheron, Lecoustre et Bermen le surnomment de différentes façons: le sieur de Lintot est parfois appelé Saint-Paul, Haubort, Aubec ou Grandpré. Selon Mgr Cyprien Tanguay, Jean Godefroy aurait épousé à Québec, le 15 décembre 1636, Marie Leneuf, fille de Mathieu, sieur de Hérisson, et de Jeanne Le Marchand, originaire de Caen, en Normandie. Marie n'était arrivée au pays que depuis le 12 juin précédent, avec ses frères Michel et Jacques, ainsi que quelques autres membres de leur famille. Le Père Le Jeune, dans sa relation de 1636, signale d'ailleurs l'arrivée de Pierre Le Gardeur de Repentigny et celle de Jacques Leneuf de la Poterie, « braves gentils-hommes » accompagnés de « six damoiselles » et d'enfants « beaux comme le jour ». Tous étaient en bonne santé.

Le 12 décembre 1636, M. du Hérisson et sa sœur Marie sont parrain et marraine au baptême d'une Algonquienne, à Trois-Rivières. Ce qui fait conclure au Père Godbout: « On a produit le contrat de mariage de Jean Godefroy avec Marie Leneuf, passé le 15 décembre 1636. Sulte émet l'opinion que cet acte n'a pu être passé qu'aux Trois-Rivières (contrairement à ce que prétend Tanguay), puisque, trois jours auparavant, la future et Michel Leneuf, son frère, présent au contrat, paraissaient en ce lieu comme parrain et marraine. La déduction nous apparaît concluante. Qu'on nous permette cependant une réserve relativement à la teneur du contrat. » Jean Godefroy, écuyer, fils de Pierre Godefroy, écuyer, et de Damoiselle Perrette Cavelier, est un libellé qui ne s'explique pas à une époque où les Godefroy se donnaient pour roturiers. La première



**Le manoir de Tonnancour de Trois-Rivières. Ses fondations datent de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Cette maison a logé des militaires au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. (Source: Le Nouvelliste, 19 mai 1979.)**

fois, à notre connaissance, que Jean Godefroy se qualifie « écuyer » est le 28 août 1651 et, à cette date, il faisait partie du Conseil privé de la colonie. »

Donc, le mariage de Jean Godefroy aurait bel et bien été célébré à Trois-Rivières, non pas à Québec, comme l'affirme Mgr Tanguay, et encore moins à Caen, comme Sulte en laisse planer la possibilité. Le contrat anonyme fait mention d'un legs de 1800 livres venant de Jean Poutrel du Colombier, une fois que le mariage sera consommé. Quant à Jean, il promet de doter sa future épouse de la somme de 1400 livres, qui demeurera sa propriété et celle de sa lignée.

### Premier interprète à se faire colon

D'après Benjamin Sulte, Jean Godefroy fut le premier interprète de Champlain qui se fit colon et se maria. Les registres trifluviens le signalent pour la première fois au baptême de son fils Michel, le 21 octobre 1637; le 1<sup>er</sup> décembre suivant, il reçoit des Cent-Associés une terre de trois quarts de lieue de front, profonde de trois lieues, dont le front commence à environ quatre milles en aval de la rivière Nicolet et finit à la gauche de la rivière dite Godefroy, qui prend sa source au lac Saint-Paul. La profondeur finirait aujourd'hui au-delà du village de Saint-Célestin, mais le lac Saint-Paul lui-même est exclu de ce domaine, qui ne sera peuplé que plusieurs dizaines d'années plus tard, à cause de la présence sporadique des maraudeurs iroquois.

Vivement intéressé à la colonisation, où qu'elle se fasse, le seigneur Godefroy s'associera à dix autres personnes, le 9

mars 1652, pour exploiter un territoire aussi vaste que celui de la Gaspésie. Ce domaine de plus de trente lieues de front, et profond de dix-huit, depuis le cap des Rosiers jusqu'à l'île Miscou, forme une superficie de près de 350 000 arpents carrés, et l'on comprendra que ces terres, tout comme le fief Godefroy, ne recevront de censitaires que beaucoup plus tard. Les associés de Jean Godefroy étaient ses beaux-frères, Michel et Jacques Leneuf, de même que Barbe de Boulogne, Anne Després, Charles de Lauson-Charny, Catherine Nau, Charles Le Gardeur de Tilly, Charles d'Ailleboust de Musseaux, Jean-Paul Godefroy de Lintot et Jean Bourdon.

### Un fief compliqué

L'historien Marcel Trudel, a réussi à élucider un point jusque-là obscur, celui de la complexe répartition des 200 arpents concédés en 1633 à Trois-Rivières même. Le titre enregistré du temps du gouverneur d'Ailleboust comprenait diverses parcelles, dont une de 50 arpents, avec front de 2,3 arpents et profondeur de 21,6, qui se situerait aujourd'hui entre les rues Sainte-Angèle, Hertel et Saint-Maurice. Une autre superficie de 40 arpents donnait sur le Saint-Maurice, appelé alors rivière des Trois-Rivières, à peu près entre le chemin des Chenaux et les actuelles rues Saint-Paul et Jean-Amyot. En troisième lieu, trente autres arpents en amont du Saint-Maurice, sur le premier coteau, à peu près dans le quadrilatère compris entre le chemin des Chenaux et des lignes tirées de la rue Marie-Leneuf et de la jonction des Récollets-Souligny.

La quatrième partie du fief forme une terre de deux arpents de

front, profonde de dix-huit, le long de la palissade du bourg. Sur une carte moderne, on verrait, au nord-est, la rue Saint-François-Xavier ; au sud-est, une ligne tirée près de la rue Saint-Pierre ; au sud-ouest, la rue Laviolette et, au nord-ouest, la rue Saint-Maurice. La vieille prison municipale, le Palais de justice et le séminaire Saint-Joseph seraient insérés dans les limites de cette terre. Dans sa déclaration de 1668, Godefroy de Lintot dit qu'il y a fait construire « une maison consistant en volier, coings, caves et greniers et avec logements séparés, avec une grange et une escurie ». Enfin, la dernière partie du fief Godefroy et une superficie de 44 arpents sise sur les coteaux, depuis le boulevard du Carmel jusqu'au boulevard des Forges, le tout englobant aujourd'hui les vastes terrains de l'hôpital Sainte-Marie.

### Des lettres de noblesse

Dès 1647, le roi avait institué dans la colonie un conseil comprenant les gouverneurs de Québec et de Montréal, de même que le supérieur des Jésuites. En 1651, Jean Godefroy sera appelé à y siéger en qualité de syndic des Trois-Rivières. Le 16 septembre 1668, l'intendant Talon fait part à Jean Godefroy de la décision de Louis XIV de lui accorder des lettres de noblesse. « Le roi, lui écrit-il, ayant reconnu le mérite des services que vous lui avez rendus en ce pays, a bien voulu vous distinguer de ses autres sujets qui l'habitent par une marque d'honneur, en vous accordant des lettres de noblesse, que je puis vous assurer d'être conçues en bons termes, faisant vos fils gentilshommes et vos filles damoiselles, avec l'avantage de pouvoir parvenir à tous degrés de chevalerie et gendarmierie, ainsi que les autres nobles de son royaume. » Le 10 novembre, Talon, à la veille de son départ pour la France, prévient Jean Godefroy que les lettres de noblesse lui seront remises par l'intermédiaire de son beau-frère Jacques Leneuf de la Poterie, et il ajoute : « Je ne puis vous donner aucune pièce de mes armes pour insérer dans les vôtres que votre écusson ne se remplisse ; si, pourtant, vous voulez y ajouter une épée avec un croissant, je les laisse à votre disposition. »

L'écusson des Godefroy, rapporte Benjamin Sulte, artistiquement sculpté en bois de chêne, a orné longtemps le banc d'œuvre de l'église paroissiale de Trois-Rivières, en reconnaissance des services rendus par cette famille. Quant aux lettres de noblesse, qui auraient dû être enregistrées au Conseil Souverain, elles furent, par méprise, envoyées au Parlement de

Paris. En 1669, le roi abolissait les titres non encore enregistrés. C'est ainsi que Jean Godefroy et Pierre Boucher perdirent leurs privilèges et, malgré une recommandation de Frontenac en 1672, le roi fit la sourde oreille. Cependant, le monarque lui-même et les intendants Duchesneau et De-meulle reconnaîtront en fait les titres accordés à ces deux éminents pionniers trifluviens.

En parlant de Jean Godefroy, André Vachon écrit ce qui suit : « Sa participation à la traite des fourrures et l'exploitation de sa seigneurie n'avaient pas enrichi Godefroy. » En 1672, le gouverneur Buade de Frontenac le recommandait à la générosité du roi : « l'un des premiers qui soient venus en ce pays (...), chargé d'une très grande famille, ayant plusieurs filles et six garçons (deux autres étaient décédés, le premier avant 1655, le second en 1661) qui sont tous gens de coeur et les premiers prêts à aller à toutes les expéditions (...), n'y ayant point de meilleurs canoteurs dans tout le pays », le sieur Godefroy « n'est (cependant) pas trop accommodé dans ses affaires, (ayant) une fille qu'il ne peut marier, faute d'avoir de quoi lui donner. »

Jean Godefroy de Lintot serait décédé entre le 3 mai et le 8 juillet 1681, s'accordent à dire ses biographes. Quant à Marie Leneuf, elle a été inhumée à Trois-Rivières, le 28 octobre 1688, à l'âge de 76 ans environ.

### Un nom peu répandu

Il est étonnant de constater qu'après presque trois siècles et demi, la plus ancienne famille trifluviennne ne compte au Québec que quelques dizaines de descendants de lignée paternelle directe. Un petit nombre de Godefroy sont établis à Montréal ; la région métropolitaine compte davantage de de Tonnancour, sans doute originaires d'Yamaska, où un certain nombre de familles portant le même nom ont réussi à se maintenir depuis deux siècles, mais sans trop se propager.

Si les Godefroy n'ont pas trop réussi à proliférer, ce n'est pas la faute de l'ancêtre



**Émile de Tonnancour (Joseph et Marie-Anne Niquet) et Claire Péloquin (Arthur et Bernadette Péloquin) se sont épousés à Saint-Joseph de Sorel le 3 janvier 1940. M. de Tonnancour appartient à la neuvième génération depuis l'ancêtre Jean Godefroy de Lintot, chef de la première famille établie à Trois-Rivières avant la fondation de ce bourg en 1634. (Source : Le Nouvelliste, 2 février 1980.)**

Jean. Avec ses huit fils et ses trois filles, son nom pourrait être aussi connu que celui des Tremblay ou celui des Côté, qui ont un ancêtre unique. Mais la race des Godefroy, comme celle des Hertel, est en train de s'éteindre. Voici la liste des enfants de Jean Godefroy et de Marie Leneuf :

*Michel de Lintot (1637-1709)*, premier enfant de race blanche baptisé à Trois-Rivières. Marié en 1664 à Perrine Picoté. Il fut major de la garnison trifluviennne ; *Louis de Normanville (1639-1679)*, marié en 1663 à Marguerite Seigneuret. Il fut procureur du roi à Trois-Rivières ; *Jacques de Vieux-Pont (1641-1679)*, tué par les Iroquois ; *Anonyme*, né et décédé le 25 avril 1643 ; *Jeanne de Lintot (1644-1713)*, maîtresse générale du pensionnat des Ursulines de Québec ; *Joseph de Vieux-Pont (1645-décédé avant 1699)*, marié en 1675 à Catherine Poulain. Héritier de son oncle Michel Leneuf du Hérisson. Il fut blessé lors du siège de Québec en 1690 ; *Jean-Amador de Saint-Paul (1649-1730)*, marié en 1675 à Marguerite Jutrat et remarié en 1682 à Françoise Lepelé dit Lahaye. Il fut interprète, capitaine de milice et trafiquant de fourrures. Il prit part aux expéditions de 1684 et 1687 contre les Iroquois. Sa seconde épouse l'accusa d'être toujours absent du foyer et de négliger sa famille ; *Pierre de Lintot*, né en 1651 et décédé au berceau ; *Marie-Renée de Lintot (1652-1736)*, mariée en 1677 à Pierre Le Boulanger dit Saint-Pierre. Son fils aîné Pierre-René fut quarante-cinq ans curé de Charlesbourg ; *Pierre de Roquetaillade (1655-décédé avant 1688)* fut officier des gardes de Frontenac. Décédé sans alliance ; *Jean-Baptiste de Lintot (1658-?)*, cultivateur et coureur des bois. Destinée inconnue après 1687.

\*